

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02101

Numéro SIREN : 812 611 317

Nom ou dénomination : A BIZCASE

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2020 sous le numéro de dépôt 17026

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

A BIZCASE
520 rue de la Rosière
59710 Mérignies

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A BIZCASE

Numéro RCS : 812 611 317

Numéro Gestion : 2015B02101

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 520 rue de la Rosière
59710 Mérignies

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2019

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 09/11/2020

Sous le numéro : 17026

Délivré à Lille-Métropole le 8 décembre 2020

Le Greffier,





2025047026 GG

SOCIÉTÉ DE CONSEILS ET D'EXPERTISE COMPTABLE
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LILLE

Réception sur rendez-vous

Franck DECOTENIE
Philippe DUPONT
Hervé HOFA

SAS A BIZCASE
520 RUE DE LA ROSIERE
59710 MERIGNIES

Experts-Comptables associés

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019



Bilan Actif

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF IMMOBILISE	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 594	723	871	576
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	2 000		2 000	2 000
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	5 001		5 001	
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		8 595	723	7 872	2 576
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	636		636	
	Avances et Acomptes versés sur commandes	771		771	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	28 875		28 875	62 761
	Autres créances	4 302		4 302	900
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	55 918		55 918	114 616
	Charges constatées d'avance	670		670	1 871
	TOTAL (III)	91 172		91 172	180 148
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		99 767	723	99 045	182 724

- (1) dont droit au bail
 (2) dont immobilisations financières à moins d'un an
 (3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	3 000	3 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	300	300
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	35 716	5 268
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	43 157	52 448
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	82 172	61 016
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	21	56 218
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 078	6 036
	Dettes fiscales et sociales	15 631	59 391
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	143	62
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	16 872	121 708
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	99 045	182 724
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		43 156,53	52 448,08
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		16 872	121 708
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat

1/2

				31/12/2019	31/12/2018
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	127 711		127 711	182 414
	Montant net du chiffre d'affaires	127 711		127 711	182 414
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			2 604	
	Autres produits			5	57
Total des produits d'exploitation (1)				130 320	182 471
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			636	
	Variation de stock			(636)	
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			27 495	26 059
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 007	1 358
	Salaires et traitements			24 811	40 107
	Charges sociales du personnel			19 250	2 591
	Cotisations personnelles de l'exploitant			4 000	26 022
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			382	305
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
Dotations aux provisions					
Autres charges			6	8	
Total des charges d'exploitation (2)				76 951	96 451
RESULTAT D'EXPLOITATION				53 369	86 020

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2019	31/12/2018
RESULTAT D'EXPLOITATION		53 369	86 020
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		53 369	86 020
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	225	
	Sur opérations en capital		19 875
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		225	19 875
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(225)	(19 875)
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		9 988	13 697
TOTAL DES PRODUITS		130 320	182 471
TOTAL DES CHARGES		87 163	130 023
RESULTAT DE L'EXERCICE		43 157	52 448
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			19 875
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

A BIZCASE
Société par action simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 520 RUE DE LA ROSIERE
59710 MERIGNIES
812 611 317 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 18 MARS 2020

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS

LE 31/12/2019

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter de l'exercice s'élevant à 43 156,53 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 43 156,53 euros.

Affectation

- À titre de dividendes, pour un montant de 50 000 euros, par prélèvement d'un montant de 6 843,47 euros sur les autres réserves, ce qui porte le solde des autres réserves à 28 872,36 euros.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende brut unitaire est donc de 166.67 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 18/03/2020.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2018	22 000	0	0
31/12/2017	0	0	0
31/12/2016	35 000	0	0

Pour copie certifiée conforme,
La Présidence



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

A BIZCASE
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 520 RUE DE LA ROSIERE
59710 MERIGNIES
812 611 317 RCS LILLE METROPOLE

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18/03/2020

Le dix-huit mars 2020, à 11 heures, à Mérignies la Société le TREFLES PARTICIPATIONS représenté par Monsieur Olivier POINSOT demeurant au 520 rue de la Rosière 59710 MERIGNIES, propriétaire de 282 parts sur 300 de 10 euros chacun composant le capital social de la société A BIZCASE, associé de ladite société,

Sont présents :

- LE TREFLE PARTICIPATIONS, détenteur de 282 parts, ci deux-cent-quatre-vingts-deux parts,
- Monsieur Olivier POINSOT, détenteur de 18 parts, ci dix-huit parts,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- le texte des projets de résolutions ;

Le Président déclare que tous les documents prescrits aux articles R 223-18 et R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

op

Puis le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉSOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION - AFFECTATION DU RÉSULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter de l'exercice s'élevant à 43 156,53 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 43 156,53 euros.

Affectation

- À titre de dividendes, pour un montant de 50 000 euros, par prélèvement d'un montant de 6 843,47 euros sur les autres réserves, ce qui porte le solde des autres réserves à 28 872,36 euros.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende brut unitaire est donc de 166.67 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 18/03/2020.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2018	22 000	0	0
31/12/2017	0	0	0
31/12/2016	35 000	0	0

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

La Présidente
SAS LE TREFLE PARTICIPATIONS
Représentée par Monsieur Olivier POINSOT



A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned to the right of the stamp.